

RESIDENCE DU RUANDA
TERRITOIRE D'ASTRIDA

N° 3313/Sec.

Astrida, le 29 novembre 1950.

OBJET: TRANSMIS copie pour information à Monsieur LAMBOTTE, P.
Souscription Monument Vice-Président du Comité Exécutif du Ruanda-Urundi du
STANLEY. "Monument Stanley", à USUMBURA, avec prière de vouloir bien
agréer l'assurance de ma considération la plus distinguée.

L'Administrateur Chef du Territoire, I.REISDORFF,



PY

W B

Monsieur le Trésorier,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir par ce même courrier un mandat postal d'un montant de 2.784,- francs représentant le montant des souscriptions pour le Monument à la Mémoire de Henry Morton Stanley, recueillies en Territoire d'Astrida jusqu'à la date du 27 novembre 1950, déduction faite des frais postaux pour l'établissement du mandat postal soit :

$$2.800,- \text{ frs.} - 16,- \text{ frs.} = 2.784,- \text{ francs.}$$

Ci-annexé veuillez trouver la liste de souscriptions s'élevant à un montant total de francs 2.800,-

Veuillez agréer, Monsieur le Trésorier, l'assurance de ma considération très distinguée.

L'Administrateur Chef du Territoire, I.REISDORFF,

W B

A Monsieur STRAUNARD S.
Trésorier du Comité Exécutif du Ruanda-Urundi
du "MONUMENT STANLEY"

à

U S U M B U R A .